



ASSR 1 et 2

publié le 17/03/2019

Descriptif :

Pour vous entraîner !

Élèves de 5e et de 3e, le 27 mars, vous allez passer l'Attestation de Sécurité Routière.

Voici un lien pour vous entraîner :

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/>



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.